

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES DOSSIERS ET SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
 OPÉRATION FAÇADES – COMMUNE DE SAINT-MITRE-LES-REMPARTS
 PÉRIODE : JANVIER 2026 – MAI 2026

Adresse du bien	Montant total des travaux payés par le particulier en TTC	Surface de la façade effective en M ² mentionnée sur devis ou facture	Plafond des travaux au m ² 200 € ou 300 €	Pour information, le plafond des travaux pris en compte ne devra pas dépasser ce montant	Montant total des travaux RETENUS ELIGIBLES en TTC	Taux de subvention COMMUNE (50% ou 70%)	Subvention accordée par la COMMUNE	Date d'attribution par la COMMUNE (délibération) <i>sous réserve de la conformité des travaux</i>	Autre partenaire financier	Subvention sollicitée au DEPARTEMENT (70%)
AW 395 - 1, rue des Veles	20 898,00 €	120	200 €	24 000 €	20 898,00 €	70%	14 628,60 €			10 240 €
AW 393 - 21 av Charles de Gaulle	27 337,00 €	130	300 €	39 000 €	27 337,00 €	50%	13 668,00 €			9 568 €
AW 451 - 5, Grand'Rue	13 455,00 €	56	200 €	11 200 €	11 200,00 €	70%	7 840,00 €			5 488 €
	61 690,00 €			74 200 €	59 435,00 €		36 136,60 €			25 296 €